L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 22 AOUT 1893.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 Août 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps beau plus frais.

Température du 21 août 1893.
Thermomètre de E. A. L. Claudel, opticiens
No 142 rue du Canal.

Entre Canondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	80	24
Midi.....	84	28
3 P. M.....	86	28
6 P. M.....	86	27

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—John Leonard à Mlle Mary Corcoran ; Stephen W. Batchelor à Mlle Laura Morgan ; Ernest Martens à Mme Veuve Jery Morgan ; Ernest Martens à Mlle Hattie Schragenahan ; Eugène Schwartz à Mlle Hattie Schragenmann.

Naissances.—Mme Warren J. Cobb, un garçon ; Mme Thomas J. Carey, un garçon ; Mme Jules P. Couret, jumeaux, garçon et fille ; Mme John J. McCann, un garçon ; Mme Edward Vorbroch, un garçon ; Mme Emile Hasslus, un garçon.

Décès.—Charles E. Ingalls, 57 ans, coin Calhoun et St-Charles ; Joseph Leon, 65 ans, 358 1/2 rue St-Louis ; Frank McCoo, 30 ans, 311 rue Tchoupitoulas ; Major William Mattson Robinson, 54 ans, coin Orange et Magazine ; un Enfant du sexe masculin de Mme O. D. Marrand, 4 jours, 45 rue St-Bernard.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

J. P. Martinez à A. Marti, un terrain borné par les rues Derbigny, Roman, Cleveland et Palmyre, $700.

Shérif civil à Ed. Hanson, deux terrains bornés par les rues Gravier, Dryades, Perdido et Remparts, $2,400.

J. J. Bauerlin et al. à William S Hero, huit terrains bornés par les rues Verret, Atlantic, Jackson et Homer, $2,000.

H H Blackwell à M. Pederson, deux terrains bornés par les rues St-Jean, Dupré, White et Washington, $700.

G. Tognoni à Joseph Gott et John Gott, un terrain borné par les rues Degaitner, Esplanade, Chartres et Quartier, $3,300.

A. Wilson à Margaret Walker, deux terrains borné par les rues Valmout, Arcadia, Breslau et Peters, $100.

C. B. Stroudback à Henry Zeller, cinq terrains bornés par les rues Tchoupitoulas Valmont, Bellecost e et Annunciation, $1,750.

Mme M. M. G. Dubois à L. Léonard, deux terrains bornés par les rues Prieur, Orleans, Johnson et Lapeyrouse, $900.

Le Shérif Civil à Jacob Imhof, deux terrains bornés par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe, $5,150.

Mme R Godchaux et Mme M. Schwartz à J. Balovich, un terrain borné par les rues Ste-Anne, Madison, Decatur et Chartres, $4,800.

A. Maurin à T. F. Maurin, deux terrains bornés par l'avenue Nashville, les rues Live Oak, Arabella et Laurel, $500.

William Zetzmann à A. Marti, trente-cinq terrains bornés par les rues Annette, St-Bernard, Roman et Prieur, $86.

Eureka Rifle Club.—Ce club donnera son second grand pique-nique, suivi d'un tournoi à la carabine, dimanche, 3 septembre prochain. La fête, qui promet d'être extrêmement animée et intéressante, aura lieu au Jardin Boudro, à Milneburg. Toute la "Louisiana State Rifle League" y prendra part. Jeu y aura distribution de prix selon le degré d'habileté des tireurs. Tous nos remerciements au récréateur du club pour obligeante invitation adressée à l'*Abeille*.

Affaire Baumann.—Le juge Moise a rendu hier sa décision dans l'affaire Baumann.

M. Henriquez avait demandé une suspension des poursuites parce que des vices de forme avaient été découverts dans la formation de la liste des jurés du mois d'août.

Le juge a déclaré qu'elle était légale et que les débats devaient suivre leur cours.

M. Adams a soulevé une autre objection au nom de son client, Hy Wenger. Il a demandé l'annulation des poursuites parce que l'acte d'accusation était vague et ne mentionnait pas le nom de la personne à qui la vente avait été faite.

Coups de couteau.—Dimanche soir, Nicholas Bohler, un jeune homme demeurant au coin des rues Royale et Champagne, étant rentré chez lui en état d'ivresse, a cherché querelle à sa femme.

Elle a essayé de le calmer, mais il a tiré de sa poche un couteau-poignard et l'en a blessée trois fois, à la tête et au cou.

Les cris de la malheureuse ont attiré les voisins qui ont maîtrisé le forcené et l'ont remis entre les mains des agents qui l'ont inscrivé au poste de police du cinquième précinct. Il a comparu hier devant le juge Aucoin qui l'a renvoyé à la prison de paroisse à défaut d'un cautionnement de $250.

Collision.—Vers 3 heures 30 de l'après-midi, le char No 82 de la rue Esplanade a fait collision avec le char No 35 de la rue Dauphine, au coin des rues Esplanade et Broad et l'a endommagé pour environ $15.

Bixe.—Hier à 11:30 heures A. M., avenue Howard près du pont du chemin de fer de la Vallée du Mississippi, un nègre nommé Ed. Gardner ayant eu une querelle avec un autre nègre du nom de John Sawyer, a été blessé par lui d'un coup de couteau à l'épaule gauche.

Une voiture d'ambulance a été appelée et Gardner a été transporté chez lui, No 597 rue Philip. Sawyer a pris la fuite.

Le feu.—A 11 heures 30 du matin, on commençait un incendie, causé par une cheminée en mauvais état, a endommagé pour environ $10 le No 81 de la rue Marais appartenant à Mme Fernand et occupé par des gens de couleur.

L'immeuble est assuré pour $1,500 à la compagnie d'assurances des Marchands.

Les flammes ont été éteintes par la police.

Vol d'un cheval.—Dimanche matin, un nommé John Black ayant vu un cheval en liberté passant à l'encoignure des rues Havana et Broad, se l'est approprié et s'est dirigé vers le haut de la ville.

Quelques instants après, Louis Cotre, le propriétaire de l'animal s'est aperçu du vol, et il a notifié la police.

L'agent Lewis a arrêté, au coin des rues Quatrième et St-Denis, le voleur qui avait enfourché le cheval et l'a amené au poste de police du sixième précinct.

Black a comparu hier devant le recorder Aucoin, qui l'a renvoyé à la prison de paroisse en attendant sa comparution devant la cour criminelle.

L'Asile Lafon. — L'Orphelinat Lafon, destiné aux orphelines de couleur, a été livré dimanche aux Sœurs de la Sainte-Famille.

La cérémonie a été célébrée par Mgr Janssens qui a prononcé un discours de circonstance et bénit l'édifice. Celui-ci a été réparé au prix de $7,000.

Vol—Dimanche soir, après 8 heures, la servante de M. Keppler, pharmacien, au No 461 de la rue Dryades, a constaté qu'on avait pénétré dans sa chambre et bousculé son lit pour lui voler une somme de $935 qu'elle avait accumulée à force d'économie.

Elle a averti immédiatement M. Keppler qui a informé la police du 2me précinct. Le détective Littleton a été prévenu et après une inspection des lieux, a conclu que le vol avait été commis par une personne familière avec le train de la maison et en courant des économies de la servante.

Les employés de la pharmacie ont été arrêtés et seront maintenus en attendant le résultat de l'enquête.

Le feu.—Hier soir à 9 heures 45, le feu a eu dommage pour environ $25 le No 163 de la rue St Philippe, appartenant à M. Jules Dufrêchou et occupé par Mike Early.

Le mobilier de ce dernier a reçu pour environ $30 de dommages.

Les flammes ont été éteintes par les membres de la compagnie No 10, aidés de la police.

Carrollton R. R. Co.—La Compagnie de Chars de Carrollton vient de mettre en circulation sur ses lignes un "Char Salon" à l'occasion de l'inauguration du quel les présidents des diverses compagnies ont été invités à faire le trajet de la rue du Canal au point opposé, où les attendait un lunch délicieux.

Aujourd'hui les membres de la Presse sont invités à faire le même trajet et à visiter l'aménagement de l'usine électrique, bureaux et autres propriétés de la compagnie.

Le "char salon" partira de l'encoignure Canal et Bienville, ce matin à 10 heures. Demain, ce sera le tour des fonctionnaires du gouvernement municipal.

Retour du chef Gaster.—Le chef Gaster est revenu hier avec sa famille, de l'Exposition de Chicago où il était allé passer une quinzaine de jours.

Il est enchanté de son voyage, et hier soir, il racontait avec enthousiasme aux amis qui étaient venus lui serrer la main à son bureau, les merveilles de la grande exposition.

Blessé par son frère.—Wm. Becker, âgé de 23 ans, ayant eu une discussion avec son frère qui était ivre, l'a frappé au visage et a reçu de lui trois coups de couteau dans le dos et l'abdomen. Il est à l'hôpital. Ses blessures sont dangereuses.

Menus faits.—Hier matin vers 1 heure, un inconnu s'est introduit dans la cour de la résidence du Dr Chabat, No 75 rue Royale, et il allait entrer dans la maison quand il a été effrayé par un passant et a pris la fuite.

—Joseph Claire, accusé d'avoir le 30 juin dernier brisé une boîte aux lettres située à l'encoignure des rues Dauphine et Eughien, a comparu hier devant le commissaire des Etats-Unis Wright qui l'a mis sous $250 de caution.

—La rupture d'un fil sur la ligne de Carrollton, a causé une interruption d'une heure dans le service des chars électriques.

—Dimanche soir, à 8 h. 20, le feu a détruit à Alger un cottage appartenant à M. Hy Hartman, épicier.

L'agent spécial Donnelly de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central a porté hier devant le premier recorder une accusation de vol contre Nick Rogers et James Connors, alias Reilly, deux hoodlums, qui avaient volé pour environ $50 d'objets en cuivre appartenant à la compagnie.

Ces deux individus ont été arrêtés dimanche en compagnie d'un nommé Dan Hennessey, pour violation de l'ordonnance No 5,046, par les agents Behrman et Cassidy.

NAVRANTE HISTOIRE.—Des gardiens de la paix de service, à sept heures du matin, sur le boulevard Rochemont, Paris, remarquaient, en face du numéro 64 de cette avenue, trois jeunes enfants assis sur un banc et pleurant à chaudes larmes.

Les agents s'approchèrent et interrogèrent l'aîné des enfants, une petite fille paraissant âgée d'une douzaine d'années, à la mine éveillée.

La fillette leur fit alors le récit suivant, entrecoupé, à chaque instant, par des sanglots étouffés :

—Notre père était chef de gare à Romilly près de Troyes, mais, il y a quelques jours, il était révoqué de ses fonctions. Mon père et ma mère résolurent de venir à Paris pour y chercher du travail. Nous avons débarqué, dans la capitale et sommes allés loger dans un hôtel situé près de la gare de l'Est.

Le lendemain, matin, papa qui avait les yeux rougis par les larmes, nous annonça qu'il n'avait pas pu trouver d'emploi et que, n'ayant plus d'argent pour payer l'hôtel, il nous fallait quitter la chambre. Dans la rue, notre père, à qui il restait une dizaine de sous, acheta du pain qu'il nous distribua, puis nous prîmes de côté et d'autre.

Papa entrait, parfois, dans un magasin demander s'il y avait de l'ouvrage pour lui. Sur la réponse négative qui lui était faite, il revenait nous trouver, accablé par le désespoir.

Ce soir, à onze heures, n'en pouvant plus de fatigue, nous nous sommes assis au banc où vous nous avez trouvé et où nous avons passé la nuit.

Ce matin, à cinq heures, papa et maman nous ont embrassé et nous ont dit : —Nos pauvres chers enfants, nous allons faire tout notre possible pour vous trouver du pain aujourd'hui. Attendez-nous là, nous allons revenir le plus vite possible.

Et ils sont partis en emmenant notre petit frère Henri, âgé de quatre ans.

Nous les attendons, mais nous tombons de lassitude et de faim, et c'est pour cela que nous pleurons.

Les agents emmenèrent alors les trois enfants chez M. Archer, commissaire de police.

Ce magistrat, après avoir pris l'état civil des enfants, Léonie Perrinot, âgée de douze ans ; sa sœur Marthe, âgée de dix ans, et le petit Gaston, âgé de dix-huit mois, leur fit apporter à manger.

Eugénie, M. Archer a envoyé les deux fillettes à la Préfecture de police et le jeune Gaston à l'hospice des enfans abandonnés.

UN OURS FACÉTIEUX.—Un gardien de la paix, un garçon de bureau, un montreur d'ours et son sujet ont été, récemment, les héros d'une aventure très drôle mais qui, vers la fin, cependant, a failli tourner au tragique.

M. Marseille, le lutteur bien connu, se trouve en ce moment installé à la fête foraine de Levallois Perret, et il possède un ours magnifique.

Ayant besoin de repos, l'animal ne figura pas un jour dans le programme, et il se morfondait, s'ennuyait si visiblement dans son réduit, qu'il prit fantaisie à un employé de M. Marseille, Louis G....., de lui faire prendre l'air.

Cette idée bien arrêtée, l'employé alla chercher un fiacre, y fit monter le plantigrade, qui, joyeux de cette promenade inattendue, faisait une heure plus tard les délices des promeneurs du Bois de Boulogne.

C'était très agréable pour les deux amis, qui recueillaient sur leur passage bravos et morceaux de sucre, mais, en somme, peu utile ; aussi, G....., très pratique, songea-t-il, bien vite, à joindre... l'utile à l'agréable.

Il donna ordre au cocher d'arrêter à la porte des cafés, des marchands de vins, et l'exhibition de Martin fit tomber comme grêle les gros sous. La recette allait très bien quand, tout à coup, apparut un trouble fête, un gardien de la paix, qui enjoignit à l'homme et à l'ours d'avoir à le suivre au commissariat voisin, et prit pour aller plus vite, place dans le véhicule qui stationnait.

Arrivé rue Eugène-Delacroix, il était neuf heures, l'ours croyant à de nouveaux exercices, descendit rapidement et pénétra, seul, dans le commissariat, où se trouvait le garçon de bureau, M. Baillet, qui très occupé, ne l'avait pas vu entrer.

Du juge de sa stupeur quand, relevant la tête, il aperçut l'ours qui, familièrement, lui avait posé la patte sur l'épaule. Il tomba à la renverse. Les deux hommes, arrivant à leur tour, le relevèrent et le rassurèrent, non sans peine.

Mais M. Dupouy, commissaire, ainsi que son secrétaire, étant absents, appelés dans le quartier pour leur service il fallut repartir chez M. Jeanne Delamarre, rue de Magdebourg.

A l'angle de l'avenue Henri-Martin et de la rue Scheffer, par suite d'un choc très violent contre la bordure du trottoir et aussi à cause du balancement du quadrupède dans la voiture, celle-ci se renversa ; cocher et voyageurs allèrent rouler sur la chaussée.

Dans cette chute, le gardien de la paix s'était fait une blessure à la tête et des contusions aux jambes ; il a dû, après avoir été pansé dans une pharmacie, être transporté à son domicile. Le montreur d'ours n'avait que des égratignures, et l'ours n'avait rien du tout. Voyant son compagon par terre, il mettait même toutes ses forces à contribution pour l'empêcher de se relever, car il croyait qu'il s'agissait d'une lutte engagée.

Enfin, un nouveau sergent de ville réussit à conduire le délinquant au commissariat, où contravention lui a été dressée.

Après quoi, les deux amis reprirent le chemin de Levallois-Perret, où ils sont arrivés, paraît-il, sans autres incidents.

UN SOURD-MUET EN COUR D'ASSISES.—La Cour d'assises de la Marne, France, vient de juger une cause bien extraordinaire.

L'accusé, Alfred Fenaux, de Sainte-Menehould, est un sourd-muet ne sachant ni lire ni écrire, ne connaissant pas même le langage des signes, et vivant tout à fait en dehors du monde extérieur.

Traité en véritable paria dans la maison de sa mère, qui, restée veuve, s'était remariée quand il avait à peine quatre ans, Alfred Fenaux était assujetti aux plus dures travaux. Il ressentait avec d'autant plus d'amertume sa lamentable situation, qu'il ne pouvait confier son chagrin à personne.

Sa mère, une vraie marâtre, gaspillait son patrimoine au profit de l'enfant qu'elle avait eu du second lit. En 1891, Alfred Fenaux avait failli périr dans un incendie qu'il soupçonnait son frère utérin d'avoir allumé ; depuis, le malheureux se tenait constamment sur ses gardes, ne vivant que de pain et d'eau, dans la crainte d'être empoisonné.

Le 10 mai dernier, des voisins, surpris par deux ou trois coups de feu tirés dans la maison Fenaux, accoururent en toute hâte. Un horrible spectacle les attendait : la mère gisait sur le sol de la cuisine, morte, la poitrine traversée par une balle ; près d'elle, le sourd-muet, évanoui, vomissait le sang, un revolver dans sa main crispée.

Alfred Fenaux fit comprendre, comme il put, que sa mère avait voulu l'assassiner, et qu'il l'avait prévenue en lui arrachant son arme et en faisant feu sur elle, pour défendre sa vie menacée ; puis, la voyant tomber, il avait tourné l'arme contre lui-même, et s'était tiré un coup de revolver dans la bouche.

Les choses s'étaient-elles passées ainsi ? Le Parquet ne l'a pas cru : il a pensé que, les de souffrir, sous l'empire de la haine implacable qui s'était amassée dans son cœur, le sourd-muet avait tué sa mère, sans aucune provocation, et il l'a renvoyé devant la Cour d'assises de Reims, sous la terrible accusation de parricide.

A l'audience, M. le président Martinet s'est trouvé bien embarrassé pour procéder à l'interrogatoire de Fenaux. Un des cousins de l'accusé a servi, tant bien que mal, d'interprète. Le sourd-muet a répondu par gestes, accompagnés de quelques cris inarticulés

Me Lantiome, bâtonnier du barreau de Reims, qui présentait la défense, a demandé au jury d'acquitter un malheureux être qui ne pouvait ni s'expliquer ni se justifier.

Les jurés ont eu pitié, et ils ont rapporté, de la chambre des délibérations, un verdict négatif.

Le président des assises a eu toutes les peines du monde à faire comprendre à Fenaux qu'il était libre.

DEPECHES Télégraphiques

FRANCE ET ITALIE.

Un nouveau différend international.

Une dépêche spéciale de Berlin dit que la bagarre entre Français et Italiens à Aigues Mortes a déjà donné lieu à une volumineuse correspondance entre les puissances faisant partie de la triple alliance.

Aussitôt qu'il en a en connaissance, l'empereur Guillaume a donné ordre à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, de lui envoyer aussitôt qu'il pourrait se les procurer les détails complets de l'affaire. On prête en effet à l'Allemagne l'intention d'appuyer les réclamations de l'Italie et la dépêche dit que si la France ne s'exécute pas, elle se trouvera en présence des puissances de la triple Alliance.

On prétend que dans les premières dépêches donnant les détails de l'incident, celui ci avait été dénaturé de façon à en amoindrir les conséquences.

La dépêche qui, il ne faut point l'oublier, est de source allemande, dit que la bagarre a été une véritable boucherie, que les Français au nombre d'un millier ont attaqué, sans aucune cause, 150 mineurs italiens qui ont été obligés de fuir devant leurs assaillants qui, bien armés de revolvers et de carabines, les ont poursuivis dans les fermes voisines, où ils s'étaient réfugiés. On a relevé 45 morts et 65 blessés, tous Italiens.

Bien que la bagarre ait eu lieu à proximité de la ville, les autorités n'ont pas donné aux étrangers la protection à laquelle ils avaient droit et les a laissé massacrer. Les Français n'ayant aucun grief contre les Italiens, les ont tués simplement à cause de leur nationalité.

Enfin, les journaux allemands cherchent à faire de cet incident un conflit international et disent que le gouvernement français doit une réparation à l'Italie.

On prétend que les Français dénaturent la vérité lorsqu'ils prétendent avoir été attaqués par les Italiens.

Complications internationales imminentes.

Rome, 21 août—Les bagarres entre Français et Italiens employés aux mines de sel d'Aigues-Mortes, France, rendent des complications internationales imminentes.

Ce n'est point à Rome seulement que l'indignation populaire s'est manifestée par des démonstrations ayant pour but de demander réparation à la France et le paiement d'indemnité aux familles des Italiens tués.

Des soulèvements dirigés contre les Français se sont produits dans beaucoup de villes de province et la situation est considérée comme très grave.

Hier soir, la populace a essayé ici d'incendier l'ambassade française. Beaucoup portaient des bidons de pétrole et ne se gênaient nullement pour annoncer leur intention de s'en servir pour détruire l'ambassade.

Les autorités ayant prévu cette attaque avaient fait garder l'immeuble par des troupes, malgré la présence desquelles la foule a essayé de mettre son projet à exécution et a refusé de se disperser. Elle a été chargée et a tenu bon. Il a fallu la charger plusieurs fois pour lui faire abandonner la place.

45 arrestations ont été opérées. Il y a eu pas mal de blessés.

Dans les villes de province il a fallu partout la présence des troupes pour calmer l'agitation et empêcher des démonstrations.

Manifestations italiennes.

Rome, 21 août—Cinq cents ouvriers ont essayé de créer une démonstration anti-française, cette après-midi, mais la police les a dispersés. Beaucoup ont été blessés et plusieurs arrêtés.

Le maire a lancé une proclamation dans laquelle il exhorte la population à rester calme et à attendre que le gouvernement agisse.

Le ministre de l'intérieur a signifié à tous les préfets d'avoir à maintenir l'ordre et à protéger les citoyens français.

Les mesures prises contre les agitateurs arrêtés samedi, donnent une idée des dispositions du gouvernement à leur égard. Cinq ont été condamnés à de légères amendes *pour avoir attaqué les agents*. Les autres ont été remis en liberté.

Signor Rossmann et M. Dupuy.

Paris, 21 août—Signor Rossmann, ministre d'Italie en France, est allé voir aujourd'hui le premier ministre Dupuy et l'a informé de l'effet produit sur la population italienne par l'incident d'Aigues-Mortes.

Il a exprimé le regret que le consulat de Messine ait été attaqué et que la population serait livrée à des démonstrations anti-françaises.

Elections.

Londres, 22 août—Plusieurs journaux classifient ainsi le résultat des élections : 312 Républicains ; 30 Soc alistes et Radicaux ; 58 Conservateurs ; 23 Rol lies.

Les Elections en France.

Paris, 20 août—Les élections ont été parfaitement calmes. Il n'y a eu de désordres que dans le Var, où M. Clémenceau a eu une chaude lutte avec ses ennemis. Tous les membres du cabinet ont été réélus.

Ont été élus à Paris : Alph. Humbert, Gus. Mesureur, Alex. Millerand, E. Lockroy, Désiré Barodet et M. Denechau.

M. Andrieux a eu le plus grand nombre de voix dans son district, mais il y aura un second tour de scrutin. Son adversaire est M. Yves Guyot.

M. Clemenceau a été battu.

P. L. Peythal a été élu à Marseille, Jean Lobet à Bordeaux, le baron de Mackan dans l'Orne.

M. Drumont a été battu à Amiens.

M. Wilson, gendre de feu le Président Grévy, a été élu à Loches.

Les républicains ont remporté une belle victoire et les boulangistes ont été battus.

MM. Clémenceau et Floquet n'ont pas été réélus.

Paris, 21 août, 1 heure P. M.—Voici le résultat des élections pour 455 districts électoraux :

Elus : 267 républicains.
12 conservateurs ralliés.
39 royalistes.

Dans 139 districts il faudra procéder à un second tour de scrutin, les candidats n'ayant pas obtenu le nombre de voix voulu.

Jusqu'ici les royalistes ont perdu 28 sièges.

2 heures 30 P. M.—La Chambre des Députés se compose de 584 membres, dont 6 nommés par l'Algérie et 10 par les autres colonies françaises.

Jusqu'ici on connaît le résultat de 510 districts, lesquels ont élu 309 républicains, 14 conservateurs ralliés et 44 conservateurs.

Les républicains ont, jusqu'ici, gagné 46 sièges et n'en ont perdu aucun.

5 heures P. M.—Le résultat est jusqu'ici : 46 conservateurs, 24 conservateurs ralliés, 330 républicains, dont 87 radicaux, 30 libéraux, 15 socialistes, 8 révisionnistes et 2 révolutionnaires.

Guillaume et Humbert.

Berlin, 21 août—On dit que l'empereur Guillaume a chargé le prince Henry de Prusse d'exprimer sa sympathie au roi Humbert, à l'occasion de l'affaire d'Aigues Mortes. La nouvelle n'est pas confirmée.

La France et le Siam.

Bankok, 21 août—Le roi de Siam a donné hier audience à M. Le Myre Devilliers, envoyé spécial de la France, chargé de régler les détails de l'entente franco-siamoise.

Il est à craindre que les relations amicales de son pays avec la France ne seraient durables.

Représailles.

Rome, 20 août—L'hostilité des Italiens à l'égard des Français, ravivée par l'incident d'Aigues Mortes, a donné lieu à des démonstrations en Italie.

Le séminaire français de Santa Elmira a été attaqué, à Rome. On en a brisé les fenêtres, et la police a un grand peine à empêcher la populace d'enfoncer les portes. Un peloton d'agents de police garde l'ambassade de France que l'on avait menacé d'attaquer.

A Milan et à Turin des proclamations ont été lancées contre les Français, les habitants paradent dans les rues criant vengeance et faisant appel au roi pour obtenir une prompte réparation.

A 10 heures du soir, des milliers d'Italiens étaient réunis Piazza Colonna.

Une douzaine d'orchestres jouaient les airs nationaux de l'Allemagne et de l'Italie, chantés aussi par la foule.

La population est très agitée et la Presse réclame une prompte réparation.

WASHINGTON.

A la Chambre.

Washington, 21 août—Après la proclamation des noms des membres des divers comités constitués par le Speaker Crisp, la Chambre a voté le bill relatif à l'ouverture de l'Exposition Californienne qui sera ouverte à la clôture de celle de Chicago.

Les Etats sont ainsi partagés dans la présidence des comités :

Alabama, 3 ; Arkansas, 1 ; Connecticut, 1 ; Georgie, 4 ; Illinois, 4 ; Indiana, 3 ; Kentucky, 3 ; Louisiane, 1 ; Mississippi, 1 ; Maryland, 1 ; Missouri, 3 ; Michigan, 1 ; New Jersey, 2 ; New York, 5 ; Caroline du Nord, 2 ; Ohio, 2 ; Pennsylvanie, 2 ; Rhode Island, 1 ; Caroline du Sud, 1 ; Tonnessee, 3 ; Texas, 3 ; Virginie, 3 ; Ouest Virginie, 2 ; Wisconsin, 2.

Nomination confirmée.

Washington, 21 août—Le sénat a confirmé la nomination de W. B. Crawford, de la Louisiane, comme sous-auditeur du trésor, département postal.

Les présidents des comités.

Washington, 21 août—Le Speaker a choisi les présidents suivants pour les divers comités :

Elections—M. O'Ferral, Virginie.
Voies et Moyens—M. Wilson, Ouest Virginie.
Appropriations—M Sayers, Texas.
Le Judiciaire—M. Culbertson, Texas.
Monnaies, Poids et Mesures — M. Bland, Missouri.
Banques et Monnaie Courante—M. Springer, Illinois.
Affaires Etrangères — M. McCreary, Kentucky.
Commerce entre Etats et étranger—M. Wise, Virginie.
Ports et Rivières—M. Banchard, Louisiane.
Marine Marchande et Pêcheries—M. Fithian, Illinois.
Agriculture—M. Hatch, Missouri.
Affaires Militaires — M. Outhwaite, Ohio.
Affaires Navales—M. Cummings, New-York.
Bureaux de Postes et Routes Postales—M. Henderson, Caroline du Nord.
Terres Publiques — M. McRace, Arkansas.
Affaires Indiennes—M. Holman, Indiana.
Territoires—M. Wheeler, Alabama.
Chemins de fer et Canaux—M. Catchings, Mississipi.
Terres et Réclamations Privées—M. Pendleton, Ouest Virginie.
Manufacturiers—M. Page, Rhode Island.
Mines—M. Weadock, Michigan.
Edifices Publics et Terres—M. Bankhead, Alabama.
Chemins Pacific—M. Riley, Pennsylvanie.
Levées et Améliorations du Fleuve Mississippi—M. Allen, Mississippi.
Education—M. Powers, Tennessee.
Labeur—M. McCann, Illinois.
Milice—M. Forman, Illinois.
Patentes—M. Covert, New York.
Pensions des Invalides—M. Martin, Indiana.
Pensions—M. Moses, Georgie.
Réclamations—M. Bunn, Caroline du Nord.
Réclamations de la Guerre—M. Beltzhoover, Pennsylvanie.
District de Colombie—M. Heard, Missouri.
Revision des Lois—M. Ellis, Kentucky.
Dépenses du Département d'Etat—M. Lesser, Virginie.
Dépenses du Département du Trésor—M. Barwig, Mississipi.
Dépenses du Département de la Guerre—M. Montgomery, Kentucky.
Dépenses du Département de la Poste—M. Oates, Alabama.
Dépenses du Département de l'Intérieur—M. Turner, Georgie.
Dépenses du Département de la Justice—M. Dunphy, New York.
Dépenses du Département de l'Agriculture—M. Edmunds, Virginie.
Bâtisses Publiques—M. Crain, Texas.
Dibrairie—M. Fellows, New York.
Impressions—M. Richardson, Tennessee.
Service Civil—M. Deforest, Connecticut.
Réction du Président et du Vice-Président—M. Fitch, New York.
Accommodation et Acoustique—M English, New Jersey.
Irrigation et Terres arides—M. Conner, Indiana.
Immigration et Naturalisation — M Geisenhauser, New Jersey.

Fièvre jaune.

Washington, 21 août — On a reçu à l'Hôpital Maritime un télégramme du Dr Porter, annonçant qu'il n'y a pas de fièvre jaune à Tampa. Une dépêche signale un nouveau cas à Brunswick, Gie.

Wilmington, N. C., 21 août—La barque norwégienne Houston, Capt. Garrett, est arrivée dimanche matin à la Quarantaine venant de Cienfuegos, Cuba. Deux des matelots étaient morts de la fièvre jaune, dans les hôpitaux, avant le départ.

Quatre jours après le départ, le second est mort de la fièvre jaune ; il n'y avait aucun cas de maladie à bord, néanmoins la barque a été désinfectée et envoyée à la station de Sarpeto.

Mobile, Ala, 21 août—La quarantaine a été levée contre Pensacola.

Savannah, Gie., 21 août—Le *Morning News*, de Brunswick, dit :

Le docteur Hutton a fait transférer Harris au-delà des limites de la quarantaine, dans la maison du médecin Brannham, où celui-ci est mort. Le frère de Harris, qui le soignait, a été envoyé à la quarantaine.

Le maire Lamb a lancé une proclamation annonçant qu'un nouveau cas de fièvre jaune avait été signalé, et a conseillé à tous ceux qui en avaient les moyens de quitter la ville.

Des passes ont été distribuées à ceux qui ne pouvaient payer les frais de déplacement.

A midi, le cas de Harris a été annoncé officiellement par le bureau de santé.

Les habitants de Brunswick quittent la ville ce soir en très grand nombre. On pense qu'il en partira 3,000.

Macon, Gie, 21 août—Le Bureau de Macon a décidé ce soir de proclamer la quarantaine contre Brunswick. La police empêchera le débarquement des voyageurs de cette ville à l'arrivée des trains.

M. et Mme Cleveland.

Washington, 21 août—Le Président et Mme Cleveland vont rentrer à la Maison Blanche à la fin du mois.

A L'EXPOSITION.

World's Fair, 21 août—Des chevaux de tous les pays du monde on paradé aujourd'hui en présence de 30,000 spectateurs dans l'arène du pavillon des bestiaux.

L'exposition de bestiaux ouverte aujourd'hui, ne fermera que le 28 octobre.

Il y a 1705 têtes de bestiaux, 1017 chevaux, 1800 moutons, 1500 porcs.

Le Czar a envoyé 21 chevaux parmi lesquels se trouvent des étalons de plus de $100,000.

Quatrevingt-douze journalistes de la Caroline du Sud, visitent l'exposition aujourd'hui, non en corps mais individuellement.

Le commissaire Massey, du Delaware, va envoyer un plein wagon de pêches de cet Etat, le jour du Delaware, (mercredi).

On se prépare pour le jour de l'Illinois (jeudi) On pense qu'il y aura ce jour-là, 500,000 visiteurs.

Brûlée vive.

Charleston, Mo., 21 août—Hier matin, une cabane habitée par des nègres a été incendiée, et une femme paralytique et deux enfants de 8 et 10 ans ont péri dans les flammes.

La baisse de l'Ohio.

Callipolis, O., 21 août—L'Ohio n'avait jamais été si bas. Les steamers ont suspendu leur service et on peut traverser le lit du fleuve en voiture, ce qu'on n'avait pas fait depuis 50 ans.

La Proclamation des Ouvriers sans Travail.

New York, 21 août — Les comités nommés par les organisations ouvrières à la conférence des ouvriers sans emploi a rédigé l'appel suivant, au gouvernement des Etats Unis.

" Cent mille hommes, femmes et enfants sont sur le point de mourir dans la misère et le dénûment, dans cette riche métropole des Etats-Unis, pays de la liberté. Des centaines de mille sont à deux pas de la misère et du crime.

De tous les centres commerciaux et manufacturiers s'élève un grand cri pour réclamer du travail, et nous craignons qu'il ne soit suivi par celui de la faim.

Nous faisons donc appel à tous pour venir en aide aux employés qui cherchent en vain de l'ouvrage et dont les femmes et les enfants meurent de faim dans nos rues.

Nous faisons appel au Maire et au Conseil pour qu'il se réunisse en séance spéciale et prenne des mesures.

Nous demandons aux autorités de nous fournir les moyens de trouver de l'emploi directement non par sont responsables de ce manque d'ouvrage et nour leur demandons de venir immédiatement en aide aux victimes d'un système qui depuis longtemps oppresse le pauvre.

Signé : Samuel Gompers, Chris Evans, Andrew J. Smith, Thomas C. Walsh, Joseph Barondess, Henry Weismann et Henry White."

Le petite vérole.

Indianapolis, Ind., 21 août—Le Bureau de Santé de l'Etat a mis en quarantaine quarante personnes atteintes de la petite vérole, dans la ville de Muncie. Le secrétaire du Bureau de Santé est d'avis que deux cas seulement auront une issue fatale.

La maladie avait été prise tout d'abord pour la rougeole et les autorités sanitaires vont poursuivre le médecin qui a traité les premiers malades et est allé ensuite visiter son autres clients, et leur communiquer la maladie.

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu des mêmes bons résultats."—Mme. Sidney Carr, 1460 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je crois que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure."—C. T. Arnett, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie, Lowell, Mass.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent sûr et fidèle, l'officier Terregano, alors qu'il remplissait ses devoirs ;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.

11 fév

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.
—ET—
L'ÉDITION HEBDOMADAIRE
BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée. Départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée	Départ
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Cincinnati Ex. 9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 6:15 pm	No 8 Cincinnati Ex. 7:00 pm
No 5 Fast Mail. 7:20pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée	Départ
Passenger.....6:55pm	Passenger.....7:00am
Chica. St. L. mail. 8:30am	Chic. St. L. mail. 6 00pm
Chic. limited.....8:40pm	Chic. limite 4.....12:01m
Exc. dimanche. 8:30pm	Exc. dimanche. 7:35am